

Dynamique du vivrier à Brazzaville

Les mythes de l'anarchie et de l'inefficace

Alain LEPLAIDEUR * et Paule MOUSTIER *

INTRODUCTION

«Nourrir les villes», «Feeding African cities», un même thème pour deux ouvrages récemment publiés (ALTERSIAL/ORSTOM, 1985; GUYER, 1987). L'approvisionnement vivrier des métropoles reste une préoccupation importante des chercheurs africanistes. Pourtant, comme le souligne Jane GUYER dans son ouvrage, la recherche sur ce sujet est particulièrement discontinuée. Elle épouse les inquiétudes des décideurs au gré des révélations des crises alimentaires. GUYER nous invite à étudier plutôt le système d'approvisionnement vivrier dans sa dynamique continue, parfois troublée par des interventions conjoncturelles. La sécurité alimentaire est ici posée comme la satisfaction des besoins des consommateurs exprimés dans les plats les plus fréquemment préparés, et non pas dans des niveaux caloriques et protéiques désincarnés (1). C'est pourquoi nous nous intéressons aux filières d'approvisionnement en produits importants dans la composition de ces plats. La filière maraîchère est ici traitée comme révélatrice de filières structurées «spontanément» autour des besoins alimentaires urbains.

Dans notre analyse des filières maraîchères à Brazzaville, nous avons cherché à dépasser des mises en perspective de chiffres par une connaissance approfondie de leur dynamique; ainsi, leur évolution peut être orientée par des innovations techniques et socio-économiques qui concernent l'ensemble des acteurs impliqués (2).

(1) Nous rejoignons ici les démarches de José MUCHNIK et Nicolas BRICAS du laboratoire de technologie alimentaire CEEMAT/CIRAD.

(2) C'est selon ces axes qu'une recherche pluridisciplinaire a été menée depuis mars 1988 sur les filières maraîchères à Brazzaville (Programme conjoint IRAT/CIRAD-Agrico-congo).

L'enquête géographique, sociologique et économique a porté sur :

* *Économistes, IRAT/CIRAD, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex 1.*

UN SECTEUR VIVRIER MODELÉ PEU À PEU PAR LES PÔLES DE CONSOMMATION

Au Congo, la filière maraîchère illustre bien le dynamisme d'un réseau vivrier qui a su répondre très tôt à la demande urbaine.

Les produits maraîchers étaient cultivés et échangés bien avant l'implantation coloniale, au sein du groupe social Kongo dominant dans le sud du pays. Ce ne sont pas les légumes que les colons ont introduits mais plutôt des techniques culturelles réappropriées localement (3) : le jardinage sur planches avec utilisation de fumier et de variétés importées.

La commercialisation des produits maraîchers n'était pas envisagée par les autorités coloniales. Phénomène révélateur, ce sont les Kongo qui ont introduit ces denrées dans des circuits commerciaux.

À partir de 1935, le chemin de fer Congo-océan relie Pointe-Noire à Brazzaville, distante de 500 kilomètres environ. La production vivrière du sud du pays s'en trouve stimulée. Les transporteurs Kongo, dont les pick-ups et camions desservent cette région, ont particulièrement développé leurs activités dans les années 1950-1960.

Cette évolution historique est bien loin d'une transition d'une société d'autosubsistance vers une vente de surplus et une plongée vers le marché. Très tôt la société Kongo a été ouverte à l'échange : *Échappant aux déplacements forcés qui pesèrent si lourdement sur les peuples gabonais, les Bakongo s'orientèrent vers ce pôle administratif et économique qu'est Brazzaville* (BALANDIER, 1971). D'ailleurs, le secteur vivrier n'a jamais fait l'objet de la concentration autoritaire des secteurs d'exportation contrôlés par les sociétés concessionnaires. Si, dans les années 50, l'administration attribuait les marchés aux transporteurs, cette affectation avait disparu dans les années 60 (SAUTTER, 1966).

C'est donc essentiellement la concentration de la demande dans les pôles urbains qui a orienté les activités des Kongo. SAUTTER (*op. cit.*) nous apprend qu'en 1949, 39 marchés du Pool commercialisaient 10 000 tonnes de pains de manioc.

- une centaine de commerçantes de légumes ;
- une dizaine de commerçantes de poisson ;
- une quarantaine de transporteurs de produits vivriers.

Outre les producteurs et les consommateurs, moins analysés dans cet article.

- (3) Cette analyse s'appuie sur l'excellent travail de D. L. NAIRE, *Intégration socio-urbaine et fonctionnement des filières maraîchères à Brazzaville*. Article à paraître dans un ouvrage IRAT/CIRAD-Agricongo, 1991.

Notons que la distribution des produits alimentaires importés n'a pas du tout cette dynamique de structuration continue autour des besoins urbains. Beaucoup plus récente, elle est fortement dépendante de l'impact des recettes pétrolières.

DES LIENS FONCTIONNELS TRÈS STRUCTURÉS ENTRE OFFRE ET DEMANDE

1984 : Brazzaville a 595 000 habitants. Les riches bases culinaires congolaises déterminent les types d'aliments et de condiments les plus demandés (4). La valse des ménagères cherchant à s'approvisionner chaque jour va constituer un dense et complexe réseau de lieux-clés où se rencontrent les consommateurs et les commerçants. Vingt-sept marchés officiels, chacun intérieurement subdivisé en « quartiers » spécifiques, celui du manioc, celui des légumes, celui du poisson, etc. ; multiples lieux de vente spontanés sur le trottoir, régulièrement chassés par une autorité sourcilleuse.

Revient alors l'enjeu d'ordonner ces places selon une architecture spatiale hiérarchisée par les nœuds centraux de la décision commerciale (cf. fig. 1).

La charpente générale se structure d'abord autour des marchés qui reçoivent les gros flux des produits extrabrazzavillois. À l'extrémité brazzavilloise des quatre grandes voies liant la grande ville à son arrière-pays se sont « spontanément » formés quatre centres grossistes qui répartissent leurs arrivages sur les 23 autres marchés et sur les myriades d'autres points de vente plus occasionnels. À travers cette recherche des lieux intra-urbains où s'effectuent les décisions sur le commerce vivrier, nous pouvons progressivement discerner les espaces économiques agricoles influencés par les consommateurs de Brazzaville. Un premier espace est constitué par ces « vésicules d'urbanité » que disséminent les routes rapides et le CFCO dans l'ensemble rural, même lointain. Ainsi, la constante demande urbaine a pu modeler des systèmes de culture et de transformation des produits. À partir des légumes anciennement associés aux maniocs sur des buttes, une production légumière qui a son espace, les bas-fonds, et son calendrier spécifiques a pu s'individualiser. À la chicouangue (pain de manioc) sont venus s'ajouter le fougou, cossettes rouies et séchées, le bikeri seulement roui et défibré mais humide. Tous ces produits arrivent sur Brazzaville pour finir leur

(4) Y. OFOUÉMÉ, A. GAYE et J. C. TORREILLES préparent un bon ouvrage sur les « Modes alimentaires à base de légumes dans les ménages congolais de Brazzaville » (IRAT/CIRAD et Agricongo).

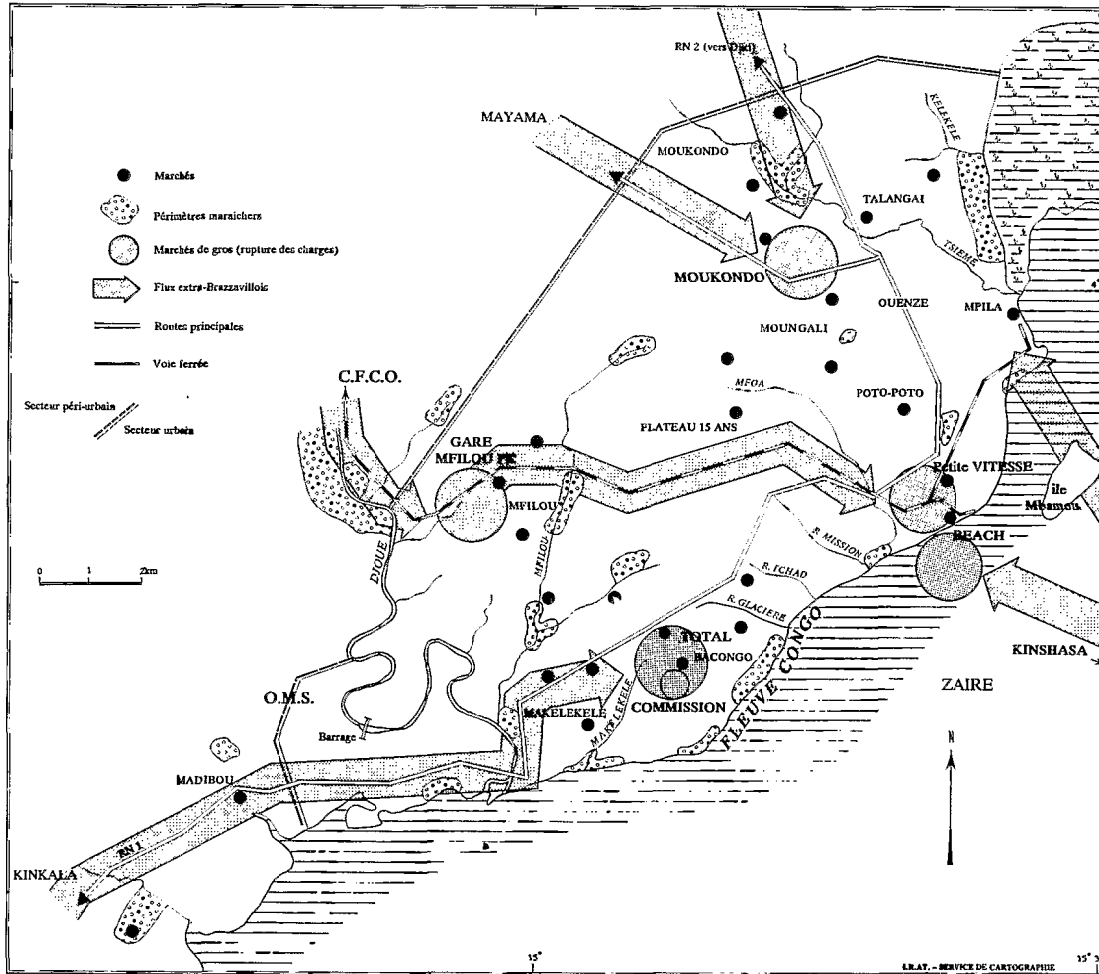


Fig. 1. — Les flux commerciaux de légumes à Brazzaville.

transformation. S'organise ainsi progressivement une « boulangerie » du manioc (5).

Un second espace est constitué par les aires agricoles intra et péri-urbaines. Elles bénéficient de la proximité de la ville. L'intensité des flux d'échanges d'hommes et de matière entre les lieux de production et de consommation favorise leur naissance et leur épanouissement. Une spécialisation s'opère sur les cultures qui assurent une plus forte marge : manioc-feuille et légumes. On ne parle plus d'espace de production agricole mais de systèmes de culture plus sophistiqués, de systèmes de maraîchage (6). Initialement introduit par les coloniaux pour leur gastronomie, le modèle a été assimilé par les Congolais qui l'ont orienté sur les légumes-feuilles, bases de leurs plats (7). Ainsi existent actuellement 17 espaces maraîchers, occupant plus de 1 200 personnes. Leur production s'additionne aux flux extra-urbains, bien que leur rôle sur les prix ait un impact plus localisé sur ceux des marchés de consommation de leur environnement immédiat. Mais si la ville a permis le développement de cette activité, elle en empêche également l'expansion. L'allié urbain se retourne contre ce qu'il a créé en mitant progressivement ces espaces verts par des constructions urbaines, jusqu'à en exclure toute activité agricole (8).

Cette rivalité dans l'urbanité concerne également une partie des femmes commerçantes. Regroupant leurs capacités financières, des *productrices-collectrices* habitant dans une même ville ferroviaire affrètent régulièrement un wagon du CFCO pour aller le décharger à Brazzaville où les attendent les redistributeurs avec lesquels elles ont coutume de négocier. En multipliant la fréquence des déplacements, certaines finissent par trouver avantage à loger en permanence à Brazzaville. Outre les denrées de leur région d'origine, elles

- (5) Fin 1989 a commencé une enquête sur la filière manioc qui associe les institutions : DGRST, AFVP, IDR, Mincoop-IDR, ORSTOM-CIRAD et les personnes : ARRIVETS, LEPLAIDEUR, NAIRE, YUNG, TEISSIER... Les missions préliminaires montrent une dynamique commerciale forte et très ancienne.
- (6) D. NAIRE, *op. cit.* NAIRE y fait une distinction entre la phase où les légumes sont liés aux champs de manioc, celle où ils « s'individualisent » sur les terres spécifiques et enfin celle où le schéma « maraîchage » apparaît.
- (7) Au Cameroun Nord, SEIGNOBOS (1989) insiste sur la créativité des maraîchers de Maroua qui cherchent actuellement à « apprivoiser » dans leurs jardins une plante culinairement appréciée. Cet exemple et nos travaux montrent que les responsables des politiques auraient intérêt à considérer *l'innovation comme une fonction endogène à leur société*.
- (8) Cette notion de « ville mère » dévoreuse de sa progéniture est développée par ARDITI, LEPLAIDEUR, NAIRE, MOUMBELE et KASSA dans IRAT/CIRAD-Agrico, 1991.

commencent alors à acquérir les pratiques de leurs consœurs, grossistes urbaines, en se rendant dans toutes les places de production... y compris celles du Pool desservies par les camions. Pour valoriser au mieux la fonction la plus rémunératrice de leur activité, elles confient, aux lieux de déchargement, leurs marchandises à des grossistes « assises au marché ». Toute la journée, celles-ci assument la charge de la revente aux semi-grossistes et aux détaillantes.

Une des grandes qualités de cette atomisation d'acteurs commerçants est de pouvoir drainer une production elle-même atomisée. Que peut-on dire alors de son coût social (9) ?

Des enquêtes récentes (MOUSTIER, 1991 ; MOUSSAYE, 1988) remettent en question le mythe des grosses marges confisquées par ce type de petit commerce. Leurs analyses concernant les réseaux de la production congolaise sont fondées sur une étude des différentiels de prix entre la production et la consommation (10). Sur la filière des produits intrabrazzavillois, le rapport va de 1 (production) à 1,50 ou 1,75 (détail). La majorité des transactions se fait sur de faibles volumes, ce qui laisse à la commerçante un bénéfice qui ne dépasse guère 1 000 à 2 000 FCFA par jour.

Sur la filière des produits extrabrazzavillois, le différentiel de prix va de 1 (production) à 2 ou 2,5 vendu chez le grossiste à Brazzaville. S'y ajoute ensuite 0,25 à 0,35 de différentiel grossiste vers détaillant. Si cette amplitude de 1 à 2,85 peut sembler très élevée (11), il faut noter qu'elle n'est guère imputable aux acteurs commerçants : jusqu'aux trois quarts du différentiel de prix entre la production et les grossistes sont consacrés au coût de transport. Ce dernier coût se justifie lui-même par la haute fréquence des réparations sur des véhicules dont les pistes « pittoresques » sollicitent tous les engrenages. Dans ce type de commerce, le nombre d'acteurs permanents est moins élevé car les hauts coûts du transport supposent un « fonds de roulement » de départ beaucoup plus important. Cette

- (9) Nous élargissons ici le champ d'application du concept économique de coût social à la caractéristique d'atomisation de l'activité commerciale, c'est-à-dire les effets induits de cette atomisation sur les acteurs qui dépendent indirectement de l'activité commerciale. D'un point de vue financier, les producteurs et les consommateurs pâtissent des différentiels de prix élevés. C'est la contrepartie d'une bonne irrigation commerciale des aires de production et de consommation.
- (10) En ce qui concerne les légumes : pendant six mois couvrant deux saisons (pénurie, abondance), un enquêteur a effectué un minimum de trois relevés par semaine et par produit, pour les cinq légumes les plus consommés par les Brazzavillois, et ce sur quatre marchés « populaires » géographiquement dispersés. Ces relevés impliquaient des pesées systématiques. En effet, c'est le poids des unités commerciales qui varie pour un prix fixé.
- (11) Mais des entretiens informels avec des chercheurs de l'INRA qui analysent les filières légumières en France tendent à montrer qu'on a des marges similaires sur certains circuits « classiques » (non intégrés dans la grande distribution).

moindre atomisation des transporteurs et le manque de routes expliquent la persistance de zones qui n'accèdent pas ou peu à ces échanges.

La demande en vivres « traditionnels » a provoqué, on l'a vu, une organisation dynamique et efficiente de la production et du commerce, sous le contrôle de privés congolais. Le secteur des vivres importés, par contre, a toujours fait l'objet d'une très forte concentration à son amont. Cette concentration favorise les privés non congolais, en majorité français et libanais. L'État contrôle les premiers en plaçant périodiquement les seconds sous ses drapeaux. Cette volonté de conquête du secteur d'importation par l'État est illustrée par la création en 80 de l'ONIVEG (Office national d'importation et de vente de viande en gros). Cet office géré par un Libanais a eu alors le monopole de la commercialisation de la viande, secteur contrôlé auparavant par des privés français et tchadiens. L'importation de farine de blé fait également l'objet d'un monopole d'État (MAB) depuis 1978.

Le secteur de l'importation de poisson « chinchard », poisson de basse qualité en provenance d'URSS et d'Angola notamment, est contrôlé par des privés étrangers libanais et français qui possèdent des chambres froides à Pointe-Noire et à Brazzaville. De petits commerçants congolais leur louent des congélateurs et assurent la redistribution aux détaillantes de poisson. Le service congélateurs profite également aux détaillantes de légumes qui viennent y déposer leurs retours de marché. Là encore la filière locale a pu se réapproprié l'innovation à son profit. S'il y a une bonne complémentarité entre le secteur importé, aux mains des non-Congolais, et le petit commerce, l'élément de « dépendance » du Congo réside dans l'absence d'entrepreneurs congolais détenteurs de gros capitaux dans les structures d'importation.

UNE DYNAMIQUE ENDOGÈNE EFFICIENTE

Nous nous intéressons ici aux éléments pivots qui peuvent faire évoluer la filière dans un sens de changement : différenciation, concentration, innovation.

On a vu que les filières manioc et légumes secrètent peu de phénomènes d'extraction de surplus et fonctionnent avec une relative souplesse et efficacité. La faiblesse de différenciation des acteurs autour des moyens de production est frappante.

Au-delà d'un constat souvent désabusé sur des filières jugées artisanales, il est important de montrer ce qui peut faire évoluer la structure vers la capitalisation et la concentration.

Dans la filière maraîchère, les quelques cas de dynamiques d'accumulation concernent des producteurs qui ont pu s'installer sur

des terrains importants (plus de 1 000 m²), grâce à une activité commerciale ou artisanale préalable. Les petits capitalistes ont toujours un lien familial avec le milieu maraîcher kongo. À côté des légumes locaux à cycle court, ils misent sur des légumes qui rapportent des recettes plus élevées, comme la ciboule, le moussosso (*Solanum æthiopicum*) et la tomate.

L'accumulation par le maraîchage est prolongée par l'installation de fils dans l'activité. Les investissements productifs dans le maraîchage restent faibles, peut-être parce que *les filières techniques disponibles sur le marché de la vulgarisation officielle ou informelle n'ont pas de crédibilité et de rentabilité suffisantes [...] pour entraîner la conviction des producteurs* (GUICHAOUA, 1989). Ce phénomène est illustré par la faible diffusion spontanée des serres promues par le projet Agricongo.

Par contre, des investissements productifs dans d'autres filières canalisent l'épargne de ces producteurs. Les secteurs de prédilection sont l'élevage (bœuf, porcs, volailles) et l'arboriculture, en périphérie de Brazzaville ou dans le village d'origine.

Un type légèrement différent de capitalistes maraîchers est représenté par des fonctionnaires, souvent retraités ou démissionnaires. Ceux-ci ont un portefeuille d'activités agricoles — élevage, arboriculture, manioc, ananas... —, dont le maraîchage n'est qu'un élément. Les autres sources de revenus leur permettent de tenter des productions maraîchères plus risquées comme la tomate, et d'acheter des serres. Le frein principal à l'expansion de ce type de maraîchage est le manque de maîtrise technique des productions concernées.

L'action gouvernementale est destinée à stimuler ou réguler les « dynamiques du dedans » par des « dynamiques du dehors ». Quel en a été l'effet jusqu'à présent ? Notons tout d'abord que les dynamiques du dehors ont toujours été particulièrement limitées. En second point, loin d'avoir constitué un processus continu de stimulation, l'action de l'État a suivi un cours très contradictoire. Tour à tour protecteur puis dédaigneux de la profession maraîchère pourtant efficace pour atteindre son objectif affiché de sécurité alimentaire, l'État apparaît essentiellement comme ambigu dans ses positions. C'est ainsi que l'État a délaissé Talangai, le plus important centre maraîcher (cf. carte), progressivement étouffé par l'urbanisation. Le marché de la Plaine, distributeur de légumes de type européen, au cœur administratif de la ville, a également disparu au profit d'une construction dans le silence des autorités sous prétexte d'une profession commerciale « inorganisée ».

Le projet Agricongo, initié en 1986, financé essentiellement à partir de fonds d'Elf et de l'État congolais, représente une voie de stimulation de la profession. Au niveau des 70 exploitations actuellement

suivies par le projet, le fonctionnement de la production est assoupli grâce à la diminution du temps d'arrosage par l'aménagement. D'autre part, l'accès au crédit mutuel Mucodec facilite l'installation des maraîchers.

En août 1989, l'action de l'État a suivi une voie pourtant très différente. Le projet Mbamou, financé en grande partie par l'aide marocaine, est d'un type très capitalistique. Il intègre production, transport, distribution, conditionnement, vente en demi-gros dans un dépôt-vente et réseau d'exportation vers le Gabon et le Zaïre. Ce projet a été très perturbateur car ses coûts, subventionnés, étaient jusqu'en février inférieurs du tiers au prix de revient des producteurs périurbains.

La même logique de projets capitalistiques surimposés a longtemps sévi dans le secteur avicole. GUICHAOUA (1989) nous informe qu'au début 1986, le prix de revient au kilo du poulet du complexe avicole de Pointe-Noire était de 1 150 FCFA, alors que pour les élevages privés à Brazzaville, il ne dépassait guère 900 F.

Le mythe de la modernité efficace a en effet sévi longtemps dans la politique volontariste de l'État. Le secteur d'État, l'enfant chéri des politiques, produisait en 1988 1 % de la production nationale de manioc... Or, 1,6 milliard de CFA lui avaient été consacrés dans le plan quinquennal 1982-1986 (GUICHAOUA, *op. cit.*). Cette option technocratique a été continue sous tous les régimes. Déjà, en 1964, sur les maigres 6 % du budget d'investissement consentis à l'agriculture, 99,5 % étaient affectés à l'ONCPA (Office national de commercialisation des produits agricoles) et la SIAN (Société industrielle et agricole du Niari). À chaque constat d'un problème agricole — qu'ils lisent dans la faible part de l'agriculture dans le PIB ou dans son sous-équipement — les gouvernements réagissent en enfourchant l'étalon des fermes d'État.

La démarche d'Agricongo illustre-t-elle un tournant? Elle témoigne au moins d'une certaine reconnaissance de la profession dans la prise de décision. Mais saura-t-elle éviter l'illusion de la modernité comme sésame de l'efficacité?

CONCLUSION

L'analyse révèle que la demande populaire en vivres de base — hormis pain et chinchard, récemment introduits dans les régimes alimentaires — est satisfaite par des filières locales anciennes, peu capitalistiques. Les filières sont d'abord déconcertantes par leur apparente anarchie. Elles se révèlent pourtant structurées géographiquement en espaces productifs, commerçants et consommateurs

à niveaux de dépendance différenciés. Du point de vue de leur fonctionnement, elles reposent sur l'activité très souple d'une multitude d'acteurs qui savent moduler leurs déplacements, et même leurs fonctions, selon la conjoncture d'approvisionnement et de demande. Cette atomisation a donc la force de la réaction souple au changement. Elle permet également de dynamiser des espaces de production et de consommation dispersés. Dans une conjoncture d'emploi précaire, elle assure une redistribution des faibles opportunités économiques sur un grand nombre de travailleurs. Enfin, les à-coups de l'offre et de la demande s'émeussent par la capacité d'adaptation de ces réseaux très fluides.

Cette efficacité de fonctionnement implique un coût social élevé. En effet, la faiblesse des quantités qui font l'objet de transactions unitaires entraîne des différentiels de prix conséquents pour que les revenus obtenus dépassent le coût d'opportunité du travail, sans que les revenus des intermédiaires ne soient importants (12). D'autre part, ces filières ne sont pas appropriées à une concentration de la production ou de la demande.

À côté de ces filières « populaires » coexiste un secteur alimentaire local beaucoup plus capitalistique. En maraîchage, il est illustré par le projet Mbamou et par les circuits de grande distribution des supermarchés, hôtels... Ces secteurs ne sont reproductibles qu'à condition d'injection de capitaux non nationaux. D'autre part, leur rigidité de fonctionnement répond à une demande obligatoirement concentrée, comme la clientèle des supermarchés ou des créneaux d'exportation. Ils contournent par là même le marché populaire.

Le secteur des vivres importés représente une troisième forme d'approvisionnement. Sa très forte concentration à l'amont favorisée par l'État le rend quasiment impénétrable par l'entreprise congolaise, d'ailleurs chétive. Par contre, il induit à son aval des activités de petit capitalisme local qui a pu se réapproprier à son avantage l'innovation dans le domaine frigorifique, et en faire également bénéficier le marché local.

L'espace économique de l'approvisionnement vivrier a été dessiné à gros traits, nous avons tenté de replacer dans cette esquisse l'acteur le plus ambigu, l'État, et de mettre son jeu en perspective avec la problématique de la sécurité alimentaire.

Dans une optique de libéralisation, affichée par le récent PAES (Plan d'action économique et social), la première forme d'approvi-

(12) On compare ici le revenu du travail commercial à la valeur d'un emploi auquel la commerçante aurait pu prétendre. Très approximativement, le coût d'opportunité du travail a été estimé équivaloir au revenu d'une activité de bureau qui n'exige pas de diplômes, comme celle de certains agents de la fonction publique, soit une rémunération comprise entre 30 000 et 40 000 FCFA par mois.

sionnement devrait être délibérément stimulée, donc enfin reconnue, puisqu'elle exprime l'activité efficace de petits entrepreneurs congolais.

La seconde forme (type Mbamou ou ferme d'État) pourrait être régulée afin qu'elle ne concerne que des produits et clientèles sur lesquels la filière locale n'a pas d'avantage comparatif : productions d'une haute technicité, réseau d'exportation.

En ce qui concerne la forme importée, son impénétrabilité n'est que renforcée par la politique de libéralisation qui pérennise sa concentration. Une autre optique aurait consisté, au contraire, à réguler cette concentration et ouvrir son accès à l'entreprise congolaise.

La stimulation des dynamismes locaux dans la filière et la régulation de ce qui peut les freiner permettraient un assouplissement de l'approvisionnement vivrier. L'orientation de la politique s'appuierait enfin sur une connaissance du milieu, ainsi que nous y invitent les analyses de GUYER (*op. cit.*) : l'efficacité d'un approvisionnement nécessite la prise en compte du fonctionnement des filières réelles et de leur capacité, historiquement testée, d'approvisionner sans trop d'à-coups le marché populaire.

BIBLIOGRAPHIE

- ALTERSIAL/ORSTOM, 1985. — *Nourrir les villes*. L'Harmattan, coll. Villes et Entreprises. J. Guyer, 1987.
- BALANDIER (G.), 1971. — *Sociologie actuelle de l'Afrique noire*. Paris, PUF, p. 354.
- GUICHAOUA (A.), 1989. — *Destins paysans et politiques agraires en Afrique centrale*. Tome 2. La liquidation du « monde paysan » congolais, L'Harmattan.
- GUYER (J.), 1987. — *Feeding African Cities*. Manchester University Press.
- IRAT/CIRAD-Agricongo, 1991. — *Filières Maraîchères à Brazzaville : Premiers éléments*. IRAT/CIRAD.
- MOUSSAYE (T.), 1988. — *Intégration agriculture-agro-industrie au Congo*. Mémoire de DES. Université Marien Ngouabi-Brazzaville, p. 160 et suivantes.
- MOUSTIER (P.), 1991. — *Dynamique de maraîchage péri-urbain en Afrique Sub-Saharienne*. Études de cas pour un meilleur diagnostic économique de l'approvisionnement vivrier des centres urbains. DCV/IRAT/CIRAD, n° 8.
- SAUTTER (G.), 1966. — *De l'Atlantique au Fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement*. Mouton et Co, École Pratique des Hautes Études, Paris, La Haye.
- SEIGNOBOS (C.), 1989. — *Domestication de la cueillette dans les périmètres maraîchers de Maroua (Nord-Cameroun)*. Communication X^e séminaire d'économie rurale MESRU/CIRAD.